

**Libellé de la fiche métier de rattachement :**

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

**Code métier :**

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :**

**Service / pôle :** Psychiatrie

**Grade :** IDE

**Quotité de travail :** 80%

**Horaires et jours travaillés :** Planning en repos variable, avec un week-end travaillé sur deux. Les horaires sont de 20H15 à 6H15.

**Direction administrative de site :**

Mme Aude VALERY – Directrice du site de psychiatrie

M. Jean-François BERNET – Attaché d'Administration – Cadre administratif du pôle

**Responsables hiérarchiques :**

**Cadre de Santé :** M Mathieu MOSNIER

**Cadre Supérieur de Santé :** M. Yannice PLANCHON-GOURLOT

**Directeur des Soins :** M. Vincent PARRAIN

**Responsables médicaux :**

**Chef de pôle :** Dr Dominique FENEON-LANDOU

**Chef de service :** Pr Pierre-Michel Llorca

**Médecins responsables des unités :** Dr Parize / Dr Gallois / Dr Ducher / Dr Arnould

**PRESENTATION DU SERVICE/POLE**

Le bâtiment de psychiatrie B comporte 4 unités d'hospitalisations complètes :

- **GRAVENOIRE** : pouvant accueillir 20 patients atteints de troubles de conduites addictives.
- **PARIOU** : pouvant accueillir 19 patients atteints de troubles relevant de la psychiatrie générale ;
- **UHDL** : pouvant accueillir 10 patients atteints de troubles relevant de la psychiatrie générale et plus couramment : crise suicidaire, trouble borderline, trouble bipolaire.
- **Les DOMES** : pouvant accueillir 24 patients atteints de troubles relevant de la psychiatrie générale.

Les unités Les Dômes et l'unité le Pariou sont dotées d'une chambre d'isolement.

**DEFINITION DU POSTE**

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).

## **FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES**

L'infirmier(e) :

- Assure en collaboration avec l'aide-soignant la continuité, la qualité et la sécurité des soins en lien avec l'équipe de jour
- Assure une prise en charge individualisée avec la personne soignée et sa famille
- Assure un travail relationnel individualisé avec le patient
- Assure l'accueil de la personne soignée et de son entourage
- Accueille et assure l'encadrement pédagogique des étudiants, stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- S'engage à s'inscrire dans des formations en lien avec le projet de soins et de service et dans des formations institutionnelles et des groupes de travail
- Participe à l'organisation et à la gestion du service (consommables, pharmacie, bio nettoyage...)
- Assure la gestion des commandes de pharmacie et la préparation des piluliers
- Assure la traçabilité des soins sur le logiciel de soins et les transmissions ciblées
- Promeut des actions d'éducation à la santé
- Respecte les mesures d'hygiène, de sécurité et les procédures institutionnelles et de service
- Participe à la démarche qualité de l'établissement
- Apporte de l'aide lors de situations complexes dans les autres unités de psychiatrie.

## **COMPETENCES REQUISSES**

- Assurer des entretiens infirmiers avec les patients et/ou leur famille
- Savoir prendre des initiatives et des décisions dans le respect de son champ de compétences
- Assumer les responsabilités inhérentes à la fonction
- Etre capable de travailler en binôme
- Capacité de maîtrise de soi et prise de recul sur les situations difficiles
- Capacité à adopter une posture professionnelle adaptée au regard de la spécificité de la clinique des patients
- Capacité d'organisation du travail et priorisation des soins.
- Adopter une communication adaptée

## **DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Etre à jour de son AFGSU 2 et s'engager à suivre la formation de réactualisation ou de remise à niveau
- Une expérience en psychiatrie est un plus, ou s'engager à acquérir un socle de connaissance solide.
- Pour les professionnels débutant en psychiatrie : obligation de suivre la formation de certificat en soins psychiatrie.

## **RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES**

- Encadrement de nuit
- Encadrement de proximité de jour
- Collègues de nuit et de jour du site de psychiatrie

**TENUE PROFESSIONNELLE :**

- Port d'une tenue professionnelle complète et propre (pantalon + tunique à manche courte).
- Port du badge d'identification unique du CHU.
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.
- Port du DATI obligatoire

**INFORMATIONS DIVERSES :**

- Pour des nécessités de service, le professionnel peut être amené à effectuer des remplacements sur l'ensemble des unités du pôle de psychiatrie.
- Planification des congés en concertation avec l'ensemble de l'équipe de nuit.
- Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.